COURS

Grammaire : discours direct et discours indirect

5e

Programme en vigueur : BO 2026 Hebdo 10 — MENE2602912A
Relue le 14 novembre 2026

Dans un récit, les personnages parlent. On peut faire entendre leurs mots exacts — *« J'ai peur », murmura-t-il* — ou les rapporter à travers la voix du narrateur — *Il murmura qu'il avait peur*. Ces deux façons de rapporter des paroles obéissent à des règles précises, et chacune produit un effet différent.

1 Le discours direct

DÉFINITION

Le discours direct rapporte les paroles **telles qu'elles ont été prononcées**. Il est signalé à l'écrit par des **guillemets**, parfois par un **tiret** à chaque changement d'interlocuteur dans un dialogue, et souvent par un **verbe de parole** (*dire, répondre, demander, s'écrier, murmurer…*).

RÈGLE

Ponctuation du discours direct : deux-points et ouverture des guillemets avant la parole (*Il dit : « Je viens. »*). Quand le verbe de parole est placé **dans** ou **après** la réplique, on fait une **incise** avec inversion du sujet : *« Je viens, dit-il, attends-moi. »*

Varier les verbes de parole enrichit un dialogue et renseigne sur le ton : *chuchoter, hurler, bredouiller, rétorquer, soupirer*. Le verbe *dire* répété à chaque réplique appauvrit le texte.

2 Le discours indirect

DÉFINITION

Le discours indirect rapporte les paroles **à travers la voix du narrateur**, dans une **proposition subordonnée** dépendant d'un verbe de parole. Il n'y a plus de guillemets ni de ponctuation propre à la réplique : *Il dit **qu'il vient**.*

RÈGLE

Passer au discours indirect entraîne trois changements. Les **pronoms et possessifs** s'adaptent (*je → il*, *mon → son*). Les **temps** changent si le verbe introducteur est au passé : présent → imparfait, passé composé → plus-que-parfait, futur → conditionnel. Les **indicateurs de temps et de lieu** s'adaptent : *aujourd'hui → ce jour-là*, *demain → le lendemain*, *ici → là*.

EXEMPLE

Mets au discours indirect : « Il déclara : “Je partirai demain.” »

1. Pronom : *je → il*.
2. Verbe introducteur au passé : futur *partirai* → conditionnel *partirait*.
3. Indicateur : *demain → le lendemain*.

Il déclara qu'il partirait le lendemain.

TRANSFORMER UNE QUESTION AU DISCOURS INDIRECT

1. Supprimer le point d'interrogation et l'inversion du sujet.
2. Question totale (réponse oui/non) : introduire par **si** — *Il demanda **si** je venais.*
3. Question partielle : garder le mot interrogatif (*où, quand, pourquoi, qui*) — *Il demanda **où** j'allais.* ; *qu'est-ce que* devient **ce que** — *Il demanda **ce que** je voulais.*

PIÈGE

Écrire « Il demanda est-ce que je venais ». — *Est-ce que* appartient à la question directe. Au discours indirect, la question totale est introduite par *si* : *Il demanda **si** je venais.*

Le réflexe : Question oui/non → *si* ; sinon, garder le mot interrogatif sans inversion.

PIÈGE

Garder les guillemets au discours indirect. — Au discours indirect, les paroles sont intégrées à la phrase du narrateur : les guillemets n'ont plus lieu d'être, et l'on écrit « il dit qu'il vient », pas « il dit qu'« il vient » ».

Le réflexe : Guillemets = mots exacts ; subordonnée avec *que, si, où…* = discours indirect, sans guillemets.

3 Choisir entre les deux

PROPRIÉTÉ

Le discours **direct** rend une scène **vivante** : on entend la voix, le ton, les hésitations du personnage. Le discours **indirect** permet de **résumer** des paroles, d'accélérer le récit ou de garder le point de vue du narrateur. Un bon récit alterne les deux.

À VÉRIFIER

- Au discours direct, ai-je mis les guillemets et, si besoin, l'incise avec inversion du sujet ?
- Au discours indirect, ai-je supprimé les guillemets et introduit une subordonnée (*que, si, où…*) ?
- Ai-je adapté pronoms, temps et indicateurs de temps ?
- Une question oui/non est-elle introduite par *si* ?

À RETENIR

- **Discours direct** : mots exacts, guillemets ou tirets, verbe de parole, incise avec inversion (*dit-il*).
- **Discours indirect** : subordonnée (*que, si, où…*), sans guillemets.
- Au passé : présent → imparfait, passé composé → plus-que-parfait, futur → conditionnel ; *demain* → *le lendemain*.
- Question oui/non → *si* ; *qu'est-ce que* → *ce que*.